|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Nom et a*dresse de l’OSAD* |  |
|  | Direction générale de la santéDirection santé communautaireMme Donzilia Araujo CostaM. Daniel Prélaz Avenue des Casernes 21014 Lausanne |

 Lausanne, le *JJ.MM.AAAA*

**Respect des chapitres 3 et 5 de la CCTSan**

Madame, Monsieur,

Par la présente, la direction de l’organisation privée de soins à domicile s’engage à :

* + appliquer à l’entier de son personnel au minimum les prestations prévues par les chapitres 3 « Rémunération » et 5 « Formation continue et développement des compétences » de la Convention collective de travail du secteur sanitaire parapublic vaudois (CCTSan) dans son état au 1er janvier 2021;
	+ transmettre à la Direction générale de la santé tous les documents utiles et toutes les informations nécessaires au contrôle du respect de ces conditions de travail.

 Pour la direction de l’OSAD :

 *Prénom, Nom*

 *Fonction*

 *Signature*